



Chemins...

Bulletin d'information



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France
inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1998



ASSOCIATION DE COOPÉRATION
INTERRÉGIONALE

LES CHEMINS DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE

Numéro 13 • HIVER 2007-2008

Chemins...

Bulletin d'information

HIVER 2007-2008 - N°13

●
Association de Coopération
Interrégionale
«Les chemins de Saint-Jacques
de Compostelle» (ACIR Compostelle)

4 rue Clémence Isaure
FR-31000 TOULOUSE
Tél. : +33(0)5 62 27 00 05
www.chemins-compostelle.com

L'ACIR Compostelle, sans but lucratif,
est régie par la loi 1901

SIRET 37842121800033 - APE 9103Z

Bureau

Marc CARBALLIDO, Président
Marc CENSI, Président Fondateur

François MAÏTA, 1er Vice-Président
Patrick MALAVIELLE, 2e Vice-Président
Pierre LACOMBE, 3e Vice-Président
Bernard BORDERES, Secrétaire
Jean-Claude FONTANIER, Trésorier

Administrateurs

Bernard ANDREU
Jean BAUCOU
Marie-Pierre CABANNE
Henry DAVY
Alain FAUCON
Jean-Louis GUILHAUMON
Raymonde PUIG
Nicole SABIOLS
Jean-Michel SCHWEITZER

Directeur de la publication

Marc CARBALLIDO

Bulletin périodique
distribué gratuitement
Tirage à 12000 exemplaires

Photo de couverture

© S. VAISSIERE / ACIR

Imprimerie Capitouls

FR-31130 BALMA

●
Conformément à une jurisprudence constan-
te (Toulouse, 14.01.1887) les erreurs ou omis-
sions involontaires qui auraient pu subsister
dans ce bulletin malgré les soins et les contrô-
les de l'équipe de rédaction ne sauraient enga-
ger la responsabilité de l'auteur.

Tous droits de traduction, d'adaptation et de
reproduction totale ou partielle pour quelque
usage que ce soit, réservés pour tous pays.

●
© ACIR COMPOSTELLE
Dépôt légal à parution

ISSN 1628-2906

Sentiers discrètement balisés, voies aménagées au fil des siècles, jalons chargés d'art et d'histoire, les chemins vers Compostelle sont toujours évoqués sous l'angle de leur prestige culturel. C'est à cette empreinte du temps qu'ils doivent leur popularité.

C'est presque un pléonasmе de dire qu'ils sont durables. Presque, car c'est aussi la marque d'une salutaire et discrète inquiétude quant à leur avenir.

Leur importance pour le développement des territoires qu'ils traversent et de l'Europe piétonne qu'ils irriguent est évidente. Ils participent à l'actualité culturelle d'hier et d'aujourd'hui et cela n'a pas échappé au Comité du patrimoine mondial qui a reconnu leur valeur universelle exceptionnelle par leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial en 1998. Ce label, loin de constituer une consécration définitive, nous oblige vertueusement aux responsabilités vis-à-vis de l'humanité présente et à venir. Et le fait que l'inscription relie des édifices prestigieux et de modestes repaires symbolise en soi le droit à la culture partout et pour tous.

Socialement, les chemins sont d'abord une histoire de sociabilité. Afin de répondre aux besoins des pèlerins, des constructions structurantes ont été érigées (monastères, abbayes, ponts, églises...) donnant souvent naissance à des villages ou des villes. Aujourd'hui, en supportant une forme extrêmement économe et douce de tourisme, les chemins perpétuent leur raison sociale : susciter du lien entre territoires, entre individus, entre groupes sociaux... Notre volonté d'en protéger l'existence en incitant à leur respect n'en est que plus légitime.

La démonstration n'est plus à faire de leur intérêt économique. Tous les élus, les professionnels du commerce et du tourisme, depuis toujours, l'ont perçu. Mais, la question est davantage d'éclairer ces acteurs sur les efforts à consentir pour préserver le véritable attrait de cette richesse : l'attrait immatériel caractérisé par les représentations réelles et imaginaires que chacun véhicule dans sa besace et sous son couvre-chef. La richesse économique des chemins, c'est aussi une part du rêve de chaque voyageur. C'est dire combien cette richesse non marchande est durable et fragile à la fois.

Dans un temps où le langage de l'économie, au risque de tuer le rêve, cherche des mots pour transformer des pratiques en «produits» : tourisme solidaire, tourisme durable, traçabilité... les Chemins vers Compostelle nous offrent une occasion d'expérimenter une approche du développement durable à très grande échelle, sur un territoire européen depuis si longtemps dessiné par des milliers et des milliers de pieds sur terre et de têtes dans les étoiles.

Marc CARBALLIDO, Président

■ Figure des chemins



© C.F.R.

Brigitte BOURRELIER. Vice-présidente du pôle Aménagement des Territoires, Tourisme et Environnement à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et Présidente de la Commission nationale Sentiers et Itinéraires au sein de ce pôle. Brigitte BOURRELIER œuvre depuis plus de 10 ans à la promotion des itinéraires jacquaires prenant en compte les tracés des Sentiers de Grande Randonnée® (GR®). Son opiniâtreté et sa rigueur lui ont permis de surmonter les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de certains GR® (notamment le GR® 654 via Vézelay ou encore le GR® 655 via Paris et Tours). Randonneuse itinérante avant tout, elle sait combien, dans la randonnée comme dans la conduite d'un projet, le cheminement peut être parfois long et éprouvant mais que ceci n'est rien à côté de la satisfaction ressentie lorsque, arrivée au bout «du sentier», l'objectif poursuivi est pleinement atteint !

Jusqu'au Finisterre...

Le regard tour à tour amer et amoureux de Flavio VANDONI sur ses pérégrinations au long cours vers Compostelle nous accompagne au long de quelques numéros de «Chemins...». Truculence à l'italienne pour ce citoyen du monde, loin de la langue de bois ou d'une béatitude abêtissante pour conter trois années successives passées à arpenter les chemins ; intérêt d'un récit qui met en exergue l'évolution de la pratique pègrine au début du troisième millénaire.



■ (...) En 2004 j'ai été *hospitalero* à différents endroits et j'en ai vu qui paraient comme des fusées et revenaient

ensuite victimes d'accidents physiques plus ou moins graves ! D'autres revenaient aussi, mais pour d'autres causes, dont le vol du sac à dos à Pamplona et alentours ! Sur le Chemin il y a l'Humanité avec tout son cortège de bonté et de méchanceté. En cercle restreint, se reproduit un milieu de solidarité et de confiance, dont certains profitent : il existe même des professionnels du Chemin. Le dicton dit qu'il vaut mieux partir et marcher seul, car durant le temps long de la marche la sélection se fait naturellement et au moment convivial le soir au dîner grâce aux échanges plurilingues se créent les contacts et les rapports entre individus ! Je crois que l'envie de changer de milieu, de rencontrer une diversité de personnes, d'échanger des expériences nouvelles et des connaissances variées, sont les motivations qui poussent la majeure partie des marcheurs. Ici je ne parle pas de ceux qui ne font que les derniers kilomètres depuis le Cebreiro ou Sarria, qui pour moi profitent de vacances touristiques à bas prix. L'effort et la fatigue partagés au quotidien représentent une relation aux autres marcheurs qui résistera au temps. En découlent souvent des considérations péjoratives envers les touristes ou ceux qui marchent sans sac à dos, avec «voiture suiveuse», et resquillent la place dans les refuges, envers les vantards pérorant sur leurs records de vitesse à pied ou à vélo, comme si c'était une compétition ! Autre chose de dérangeant, le caractère marchand qu'a revêtu le Chemin, que ce soit au niveau

des refuges, des *hospitaleros*, des bars, des restos, des commerces, avec des prix en hausse et le service au rabais ! Des exceptions perdurent, heureusement, et chacun s'adapte comme il le peut ! Il est sûr que dans certains refuges, même anciens, si l'accueil est bon, beaucoup de choses sont ensuite acceptables, par exemple à Belorado ou à Saint-Jean-Pied-de-Port, sinon le souvenir restera désagréable, comme à San Juan de Ortega ou à Carrión. La tendance à ouvrir de nouveaux refuges privés perdure, souvent en concurrence serrée tant entre eux qu'avec les refuges publics (exemples : Los Arcos 4 refuges, Vega de Valcarce 3, Rabé 2, Torres 2). Ce n'est qu'en parlant avec quelques propriétaires et *hospitaleros* que j'ai pu comprendre le fond économique du Chemin : en France, peuvent suffire 1000 nuitées annuelles pour couvrir les frais et s'en sortir avec un refuge de 19 places, nombre limite fiscal et normatif. En Espagne, il en faut 2000, mais grâce aux *hospitaleros* volontaires qui travaillent gratuitement, cumulé à l'afflux incessant de marcheurs de Pâques à Toussaint, un refuge de 20 places peut vous enrichir ! Tout cela n'existait pas aux temps héroïques, comme vous l'expliqueront les *hospitaleros veteranos*, Lobo de Mansilla, mes amis de Ponferrada, le Resti de Castrojeriz ou Carlos ex d'Estella. Le comportement hautain ou particulier, Tomas de Manjarin, Victoria de Tardajos, de ces «vieux marcheurs» envers cette commercialisation du chemin en est une preuve. En tout cas, ces derniers sont présentés dans des livres comme des figures du Chemin, donc ce ne sont pas seulement mes impressions !

■ **A suivre...**

Italie

Le gouvernement italien s'est doté d'un Conseil consultatif des Itinéraires Historiques, Culturels et Religieux. Son but «la promotion de la pratique du pèlerinage, c'est-à-dire l'expérience désormais consolidée du chemin de Saint-Jacques de Compostelle». Il aura à charge de favoriser les initiatives qui impliquent les activités économiques territoriales, de promouvoir des événements et les itinéraires ouverts ou à créer, d'organiser des programmes éducatifs pour l'ensemble des itinéraires, principalement la Via Francigena.

Espagne

La préservation, la promotion et l'animation des itinéraires jacquaires est de la compétence des Autonomies. Mais un «Consejo Jacobeo» auprès du Ministre de la Culture réunit les représentants des Ministères compétents (Culture, Tourisme, Environnement, Administration, Commerce, Finances) et des Autonomies concernées par les itinéraires. C'est une instance de coopération dans le but de faciliter la communication, la coordination et les collaborations sur les programmes et les procédures relatifs au chemin de Saint-Jacques et à la célébration des années jacquaires. Dans sa réunion du 15 janvier 2008, il vient d'arrêter les grands axes du programme d'action culturelle pour la prochaine année jacquaire 2010 (expositions itinérantes, congrès scientifique, aides pour la recherche, avantages fiscaux accordés au titre d'événement d'intérêt public...). www.mcu.es

Don Quichotte

Le Conseil de l'Europe a reconnu «La route de Don Quichotte» comme Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe. Le voyage de «l'ingénieur hidalgo» est «une métaphore du voyage existentiel de l'Homme et comporte une valeur universelle...». Sur le territoire de la Mancha «se reflète la vie entière de l'homme Quijote qui lutte pour ses desirs, ses aspirations, ses amours et ses folies, bravant des péripéties qui ne sont pas de moindre importance que celles des hommes d'aujourd'hui». La route se matérialise au long de 2500 km dans 148 communes.

European Navigator

Banque de connaissance multilingue, multisource et multimédia en ligne sur internet. Plus de 15000 documents sur l'évolution de l'Europe unie de 1945 à nos jours. www.ena.lu

Les raisons d'un choix

Le choix des sites, désormais qualifiables de jalons majeurs et dont la plupart présentent un intérêt architectural important, a été guidé par plusieurs soucis :

- exprimer la réalité géographique de chaque chemin en en balisant régulièrement le parcours,
- exprimer le développement chronologique du pèlerinage du XI^e s. au XV^e s. à partir d'exemples significatifs,
- illustrer les fonctions essentielles de l'architecture le long des routes de pèlerinage : la prière (églises et monastères), le repos et les soins (hôtelleries et hôpitaux) tout autant que la marche (croix et ponts).

Une valeur universelle exceptionnelle

L'UNESCO la définit selon 4 critères :

- l'authenticité des édifices et leur protection dans le droit national (classement ou inscription MH)
- critère II (témoigner d'influences sur le développement de l'architecture) : «la route de pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle a joué un rôle essentiel dans les échanges et le développement religieux et culturel au cours du Bas Moyen-Age comme l'illustrent admirablement les monuments soigneusement sélectionnés sur les chemins suivis par les pèlerins en France».
- critère IV (un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural illustrant une période historique) : «des besoins spirituels et physiques des pèlerins se rendant à Saint-Jacques de Compostelle furent satisfaits grâce à la création d'un certain nombre d'édifices spécialisés, dont beaucoup furent créés ou ultérieurement développés sur les sections françaises»
- critère VI (être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle) : «la route du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle est un témoignage exceptionnel du pouvoir et de l'influence de la foi chrétienne dans toutes les classes sociales et de tous les pays d'Europe au moyen âge».

Nouvelle inscription

Le site «Bordeaux, Port de la Lune» vient d'être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. La qualité de l'ensemble urbain et architectural ainsi que le rôle historique en tant que centre d'échanges d'influences depuis plus de 2000 ans ont été retenus par l'Unesco.

L'inscription du bien culturel n°868 sur la Liste du patrimoine mondial est consacrée par un intitulé générique et englobant : «Les chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France». Elle a été présentée par le Ministère de la Culture et ses DRAC, en association avec la Fédération Française de la Randonnée, la Société Française des Amis de Saint-Jacques et l'ACIR Compostelle. Cette inscription, décidée en décembre 1998, se présente comme une allégorie de ce que pouvaient être les routes de pèlerinage. Parmi l'estimation de 800 édifices concernés à travers la France par la dévotion à saint Jacques ou par la pérégrination vers Compostelle, un choix s'imposait.

■ Du patrimoine bâti (70 monuments et ensembles)

Ce choix se traduit par une liste sélective constituée par 63 monuments isolés et 7 ensembles d'édifices :

- des églises : il s'agit «des édifices majeurs» signalés par Aymeri Picaud, de celles dites «de pèlerinage» en raison de leur architecture, de sanctuaires de pèlerinage, mais aussi «des constructions plus modestes témoignant du culte à saint Jacques»
- des «monuments d'accompagnement» de la pérégrination : hôpitaux, ponts, croix de chemins, etc.

■ Certains sites majeurs, déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en raison de leur valeur universelle exceptionnelle propre, sont réinscrits au titre des «chemins de Compostelle»

Département	Communes	Édifices
Manche	Le Mont Saint-Michel (PM 1979)	l'Abbaye Saint-Michel
Yonne	Vézelay (PM 1979)	Ancienne église abbatiale Sainte-Madeleine (Basilique à partir de 1920)
Cher	Bourges (PM 1992)	Cathédrale Saint-Etienne
Paris	Paris (PM 1991)	Tour Saint-Jacques, vestige de l'Eglise Saint-Jacques de la Boucherie (détruite)
Bouches du Rhône	Arlès (PM 1981) *	Aucun édifice mentionné
Somme	Amiens (PM 1981)	Cathédrale Notre-Dame
Gironde	Bordeaux (PM 2007)	Basilique Saint-Seurin, Basilique Saint-Michel, Cathédrale Saint-André

*Arlès illustre la difficulté pour charpenter cette candidature. Aucun édifice en particulier n'avait été retenu. Des précisions des périmètres, des intitulés seront apportés dans les prochaines années, à l'occasion de la réalisation du Rapport périodique.

■ A ces sites majeurs, s'ajoutent d'autres hautes importantes par leur histoire, leurs qualités artistiques. Elles illustrent les styles architecturaux et sont souvent elles-mêmes d'importants sanctuaires de pèlerinage indépendamment de l'unique destination «Saint-Jacques de Compostelle».

Département	Communes	Édifices
Somme	Folleville	Eglise paroissiale Saint-Jacques le Majeur et Saint-Jean-Baptiste
Oise	Compiègne	Eglise paroissiale Saint-Jacques
Marne	L'Epine Châlons-en-Champagne	Basilique Notre-Dame de l'Epine Eglise Notre-Dame en Vaux
Nièvre	La Charité-sur-Loire	Eglise prieurale Sainte-Croix Notre-Dame
Indre	Neuvy-Saint-Sépulchre	Collégiale Saint-Etienne (anciennement collégiale Saint-Jacques)
Deux-Sèvres	Melle	Eglise Saint-Hilaire
Vienne	Poitiers	Eglise Saint-Hilaire le Grand
Charente-Maritime	Saintes Saint-Jean-d'Angély Aulnay	Eglise Saint-Eutrope Abbaye royale Saint-Jean-Baptiste Eglise Saint-Pierre
Haute-Vienne	Saint-Léonard-de-Noblat	Eglise Saint-Léonard
Dordogne	Périgueux Saint-Avit-Sénieur Le Buisson-de-Cadoux	Cathédrale Saint-Front Eglise Saint-Avit Ancienne abbaye : Eglise Notre-Dame de la Nativité et bâtiments conventuels
Gironde	Bazas La Sauve Soulac-sur-mer	Ancienne cathédrale Saint-Jean-Baptiste Ancienne abbaye Notre-Dame de la Sauve Majeure Eglise Notre-Dame de la Fin des Terres
Lot-et-Garonne	Agen	Cathédrale Saint-Caprais
Landes	Aire-sur-l'Adour Saint-Sever	Eglise Sainte-Quitterie Abbaye de Saint-Sever : église et cloître, bâtiments conventuels
Pyénées-Atlantiques	Bayonne Oloron-Sainte-Marie L'Hôpital-Saint-Blaise	Cathédrale Sainte-Marie Eglise Sainte-Marie (ancienne cathédrale) Eglise Saint-Blaise

Haute-Loire	Le Puy-en-Velay	Cathédrale Notre-Dame du Puy
Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	Eglise Notre-Dame du Port
Aveyron	Conques	Abbatiale Sainte-Foy
Lot	Cahors Rocamadour	Cathédrale Saint-Etienne et cloître / Pont Valentré Cité religieuse : Basilique Saint-Sauveur, Crypte Saint-Amadou
Tarn-et-Garonne	Moissac	Abbatiale Saint-Pierre et son cloître
Haute-Garonne	St-Bertrand-de-Comminges Toulouse Valcabrère	Ancienne cathédrale Notre Dame et son cloître Basilique Saint-Sernin Eglise Saint-Just
Gers	Auch La Romieu	Cathédrale Sainte-Marie Collégiale Saint-Pierre et son cloître
Ariège	Saint-Lizier	Ancienne cathédrale et le cloître
Gard	Saint-Gilles	Ancienne église abbatiale Saint-Gilles
Hérault	Saint-Guilhem-le-Désert	Ancienne abbaye de Gellone : Eglise et cloître / Autres bâtiments : anciens refectoirs, salle capitulaire, presbytère, autres bâtiments monastiques

■ **Enfin, des sites complémentaires illustrent le thème de la «route» par leur fonction de liaison, de liaison avec les sites précédents, ou ayant le rôle de sanctuaires locaux attestant de la dévotion jacquaire.**

Département	Communes	Edifices
Yonne	Asquins	Eglise Saint-Jacques
Charente-Maritime	Pons	Ancien hôpital des Pèlerins
Gironde	La Sauve	Eglise Saint-Pierre
Landes	Mimizan Sorde-l'Abbaye	Clocher de l'ancienne église Abbaye Saint-Jean : Eglise, cloître et bâtiments conventuels, logis abbatial
Pyrénées-Atlantiques	Saint-Jean-Pied-de-Port	Porte Saint-Jacques
Haute-Loire	Le Puy-en-Velay	Hôtel-Dieu
Aveyron	Conques Espalion Estaing Saint-Chély-d'Aubrac	Pont sur le Dourdou Pont vieux sur le Lot Pont sur le Lot Pont dit des Pèlerins sur la Boralde
Lot	Gréalou Figeac	Dolmen de Pech Laglaire 2 Hôpital Saint-Jacques ou d'Aujou
Tarn	Rabastens	Eglise Notre-Dame du Bourg
Haute-Garonne	St-Bertrand-de-Comminges Toulouse	Basilique paléochrétienne / Chapelle Saint-Julien Hôtel-Dieu Saint-Jacques
Gers	Beaumont-sur-l'Osse et Larressingle	Pont d'Artique ou de Lartigue
Ariège	Audressein Saint-Lizier	Eglise Notre-Dame de Tramesaygues Cathédrale Notre-Dame de la Sède / Palais épiscopal / Remparts
Hautes-Pyrénées	Aragouet Jézeau Ourdis-Cotdoussan Gavarnie	Hospice du Plan / Chapelle Notre-Dame de l'Assomption dite des Templiers Eglise Saint-Laurent Eglise Saint-Jacques Eglise paroissiale Saint-Jean Baptiste
Hérault	Aniane / Saint-Jean-de-Fos	Pont dit du Diable ou du «Gouffre noir» sur l'Hérault

■ Du patrimoine naturel (7 sections de sentier)

Pour marquer la linéarité du cheminement, sept sections de sentier sises sur le GR®65 (chemin du Puy) ont été sélectionnées. Il ne s'agit pas de consacrer «le plus ancien» ou «le plus beau» chemin, ni même «la route de Godescalc». L'itinéraire, ouvert comme sentier GR® dans les années 70, était, à l'époque de la préparation de la candidature, le seul praticable et géré dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires Pédestres et de Randonnée (PDIPR).

Situation géographique	Longueur
de Nasbinals(Lozère) à Saint-Chély-d'Aubrac (Aveyron)	17 km
de Saint-Côme-d'Olt à Estaing (Aveyron)	17 Km
de Montredon à Figeac (Lot)	18 km
de Faycelles à Cajarc (Lot)	22, 5 Km
de Bach à Cahors (Lot)	26 Km
de Lectoure à Condom (Gers)	35 Km
de Aroue à Ostabat (Pyrénées-Atlantiques)	22 Km

A lire :

«Unesco-France 60e anniversaire», Presse Parlementaire, octobre 2006
www.la-presse-parlementaire.com

«Les chemins vers Saint-Jacques de Compostelle», IGN/ACIR, 2006

Carte n°922, Série Découverte de la France, en vente en librairie, cartothèque et sur www.ign.fr

Un site en série

Chaque édifice tire sens et possède une valeur universelle exceptionnelle en raison non de ses qualités propres mais de son appartenance à l'ensemble. A la différence d'un site homogène et localisé (Château et Parc de Versailles), le site se présente comme une inscription en série d'édifices épars sur les territoires (comme par exemple le site «Beffrois de Belgique et de France» qui en compte 56). L'itinérance manifeste sa réalité au-delà de la seule juxtaposition d'une collection de bâtiments. Le site est complexe à gérer : la plus vaste basilique romane, Saint-Sernin de Toulouse, côtoie la petite église d'Ourdis-Cotdoussan à la charge de 53 âmes. La ville de Paris (+ de 1 million d'habitants) possède les mêmes devoirs de gestion que 49 communes de moins de 1000 habitants. Cette complexité se résout dans l'équation 70 + 7 = 1. Le site tire son sens de l'usage qui en est fait par les hommes à travers les croyances, les pratiques rituelles, les échanges et la pérégrination.

Mise en réseau

L'enjeu est d'initier des actions à l'échelle de l'ensemble du site suivant les exigences de l'UNESCO et de l'Etat. Il s'agira d'organiser un réseau des propriétaires et gestionnaires afin de coordonner ou mener des actions communes, susciter une solidarité entre des composantes aussi disparates et permettre un développement culturel et touristique raisonné au bénéfice des publics, des habitants, des scolaires, des touristes, des cheminants.

Les Rencontres des sites français du patrimoine mondial

La cinquième session s'est tenue au Puy-en-Velay les 26 et 27 septembre dernier. 150 participants ont apprécié le programme proposé conjointement par la Ville du Puy et l'ACIR. Présentation des sites «Bordeaux, port de la Lune» et «Sites sacrés et routes de pèlerinage dans la chaîne des Montagnes Kiï» (Japon), réflexions autour de la notion de patrimoine au travers des interventions de la sociologue Française CHOAY ou de l'ethnologue Christian HOTTIN, l'exemple d'une cohésion sociale suscitée par la tradition des «géants et dragons processionnels de Belgique et de France». La Fédération Française de la Randonnée et les propriétaires et gestionnaires du bien «Chemins de Saint-Jacques de Compostelle» invités pour la première fois ont réfléchi aux enjeux d'organisation et de gouvernance du site culturel «Compostelle».

Actes à paraître à l'été

Adriana

Kremenjaš-Daničić

Présidente de la Maison de l'Europe de Dubrovnik, **Adriana Kremenjaš-Daničić**, indépendante, libre et combative, incarne sa ville. Elle s'est lancée un défi : redonner à la Croatie une place dans l'Europe. Les années difficiles de la fin du siècle dernier ont marqué l'âme et le patrimoine du pays. Désormais, c'est tout un peuple qui reconstruit et partage les beautés matérielles et immatérielles mais aussi l'expérience d'une ville : Dubrovnik, symbole de liberté.

Europski dom Dubrovnik

La **Maison de l'Europe de Dubrovnik** est un organisme non gouvernemental à but non lucratif. Elle a pour mission de promouvoir l'idée de l'unité européenne, d'informer les citoyens croates sur le processus d'intégration européenne, de favoriser la compréhension et la tolérance mutuelles et le dialogue avec les peuples et les pays européens, de faire connaître la Croatie en coopérant avec des organisations européennes.

Europski dom Dubrovnik
(Maison de l'Europe de Dubrovnik)
P.P. 287 - HR-20 000 Dubrovnik
Tel.: + 385 20 488 621
Fax: + 385 20 420 502
Internet : www.edd.hr
E-mail : info@edd.hr

Roland le bienheureux

Le guide du pèlerin de Saint-Jacques-de-Compostelle, attribué à Aymeri Picaud (traduction de Jeanne Viellard) mentionne :

« (...) poussé par le zèle de sa foi il entre en Espagne pour en expulser les infidèles. Sa force était telle qu'à Roncevaux, il fendit, dit-on, un rocher par le milieu du haut en bas avec son épée en trois coups ; on raconte aussi qu'en sonnant du cor, la puissance de son souffle le fendit de même par le milieu. Ce cor d'ivoire ainsi fendu se trouve à bordeaux dans la basilique de saint Seurin, et sur le rocher de Roncevaux on a construit une église. Après avoir, dans des guerres nombreuses, vaincu les rois et les peuples, Roland épuisé, par la faim, le froid et les chaleurs excessives, frappé de coups violents, et flagellé sans relâche pour l'amour de Dieu, percé de flèches et de coups de lances, ce valeureux martyr du Christ mourut, dit-on, de soif dans cette vallée de Roncevaux. Son très saint corps fut enseveli avec respect par ses compagnons dans la Basilique de Saint-Romain à Blaye. »

S'interroger

LES SENTIERS EUROPÉENS DE ROLAND

par **Adriana KREMENJAŠ-DANIČIĆ**

En 2007, le Cinquantième anniversaire du Traité de Rome fut l'occasion de s'interroger sur le sens du processus d'intégration européenne. Nombreux sont ceux qui militent pour un renforcement de sa dimension culturelle. A ce débat, la Maison de l'Europe de Dubrovnik a apporté sa pierre par l'évocation du personnage européen de Roland. Sa figure s'inscrit dans l'inconscient français comme un valeureux guerrier mort pour sa foi et sa patrie. Or, son rayonnement dépasse les frontières gauloises, apparaissant comme un symbole de justice et de liberté, une source des racines historiques de l'Europe unie.

■ **La naissance d'une légende**
Roland fut l'un des douze paladins de l'empereur Charlemagne, considéré comme son neveu ou son fils. Nommé à la tête de l'arrière-garde de l'armée impériale partie guerroyer contre les Sarrasins en Espagne, il meurt en 778 à la Bataille de Roncevaux. Rares sont les mentions écrites sur sa vie réelle. Ce n'est qu'entre le XI^e et le XII^e siècle que Roland devient le héros de *La Chanson de Roland*, l'un des poèmes épiques du Moyen Age les plus

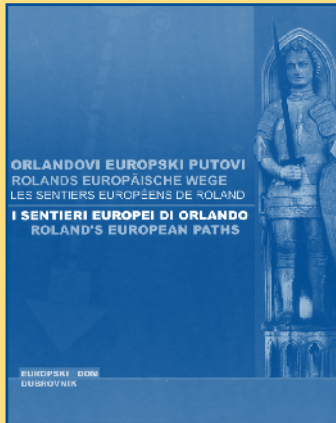
■ **Une histoire sans frontière**
Pendant des siècles, les pèlerins de Compostelle, qui passaient par Roncevaux, diffusèrent dans toute l'Europe la légende du chevalier intrépide, dont *La Chanson de Roland* initia cette tradition orale. De la Norvège au Portugal, de la Lettonie à l'Islande on trouve aujourd'hui plus de 500 illustrations et mentions du célèbre personnage, allant des noms de rues ou d'hôtels aux statues et légendes.

Sa renommée, dans le sud et le sud-ouest européens, fut principalement diffusée par les voies de pèlerinage vers Rome et les ports d'embarquement pour la Terre Sainte. Cela inspira toutes sortes de saltimbanques : ménestrels, conteurs, musiciens, jongleurs...

On conte alors nombre de poèmes héroïques et épiques « à l'italienne », récit de la vie et des exploits chevaleresques du héros, situant même sa naissance dans le

Basques, en désignant un assaillant musulman. L'idée d'une « sainte » croisade ne naquit pas à l'époque de Charlemagne, mais plutôt au temps des chevaliers du XI^e siècle qui eux combattaient les Sarrasins.

Latium ou en Romagne. Entre le XIII^e et le XVI^e siècle, les légendes de Roland, ou plutôt d'Orlando, deviennent ainsi un élément essentiel de l'identité culturelle italienne. En Sicile, il inspire des spectacles de marionnettes



« *Les sentiers européens de Roland*,
Maison de l'Europe de Dubrovnik,
478 pages, 2006 - 35€ (+10€ de frais de port)
ISBN 953-95338-0-5. Pour se le procurer
contacter la Maison de l'Europe de Dubrovnik

qui témoignent de sa popularité et se perpétuent de nos jours. Ceux-ci ont d'ailleurs été proclamés «Chef-d'œuvre du patrimoine culturel immatériel» par l'UNESCO en 2001.

En tant que l'un des paladins les plus fidèles de Charlemagne, Roland revêtit, en Europe centrale, le rôle de protecteur et de gardien du droit impérial, propre à limiter le pouvoir des seigneurs féodaux. Cela fut symbolisé, au milieu du XIV^e siècle, par des statues érigées dans les villes allemandes. Par exemple, la plus ancienne colonne de Roland conservée (1404, Brême), symbolise toujours l'indépendance des brémois.

■ Une figure de proue

Non bene pro toto libertas venditur auro, «La Liberté ne peut être vendue pour aucune richesse du monde».

Sur la Méditerranée, il n'y a qu'une seule statue de Roland, à Dubrovnik (ancienne Raguse, actuelle Croatie), dressée en 1419 sur la place centrale de la ville. Elle est symbole de justice et de liberté de la jeune République de Dubrovnik, autrefois petit Etat de la côte orientale de l'Adriatique menacé par l'invasion ottomane. Le chevalier d'antan figure comme son «trésor le plus précieux».

Le personnage littéraire de Roland y était déjà connu depuis le XI^e et le XII^e siècle grâce aux échanges culturels induits par les contrats commerciaux entre les villes croates et italiennes des deux rives de l'Adriatique. Pourtant, les Ragusains reprirent le nom italien du héros : Orlando. Cette tradition rolandienne a subi les influences des pays méditerranéens et de l'Europe centrale.

La symbolique de cette statue-colonne évolua avec le temps. Alors que jadis le chevalier était le témoin de l'exécution des lois, des décisions gouvernementales et des punitions, il est aujourd'hui devenu

le témoin essentiel des cérémonies d'ouverture et de clôture du festival d'été de Dubrovnik. Au-dessus de sa colonne, flotte fièrement en juillet et août, le drapeau portant l'inscription *libertas*.

Roland reste le symbole de liberté de la ville et de ses citoyens. La statue est d'ailleurs incluse dans le périmètre urbain inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1979.

■ Roland, un lien pour l'Europe

En 2004, La Maison de l'Europe sollicitait l'ACIR Compostelle pour une collaboration éditoriale à l'ouvrage «Les sentiers européens de Roland» (paru en 2006). Il fait un lien entre les différents aspects de la tradition rolandienne du VIII^e au XXI^e siècle à travers l'Europe. Douze experts en histoire, sociologie, histoire de la littérature et en droit, ont apporté leur contribution. Les textes sont traduits en allemand, anglais, français, italien et croate. Le livre est illustré de 350 photos en couleurs des lieux où le personnage historique a séjourné ainsi que des statues conservées de Riga à Dubrovnik. Ces photos ne montrent pas seulement l'unité du continent européen, mais aussi la diversité de ses expressions culturelles.

L'ouvrage montre qu'à l'instar de beaucoup d'autres phénomènes historico-culturels européens, la mémoire de Roland ne peut être considérée comme appartenant à un seul patrimoine national, puisque les couleurs de cette mémoire étincellent dans différentes parties de la mosaïque européenne.

Cor de Roland, ivoire sculpté, XI^e siècle, Musée Paul Dupuy, Toulouse



© STC Mairie de Toulouse



© S. WASSERBUCH

Regards croisés

Roland occitan

Nous connaissons tous l'épopée de Roland rapportée par le manuscrit anglo-normand d'Oxford du XII^e siècle. Il valorise l'amitié de deux paladins, Roland et Olivier sur fond de reconquête carolingienne des territoires sud-pyrénéens tenus par les Sarrasins d'Al-Andalus. Considéré comme le fondement de la culture française, le récit développe des actions guerrières particulièrement sanglantes. L'action se passant de part et d'autre des Pyrénées, il semble logique que l'épisode de la reconquête à laquelle ont participé amplement les princes aquitains et toulousains, ait pu susciter une création épique dans la langue de communication transpyrénéenne d'alors qu'était la langue d'Oc. Deux textes occitans datés du XIV^e siècle ont bien été retrouvés à Apt en 1912. Ils intègrent des valeurs humanistes et une connaissance de l'Islam. Le véritable affrontement n'est plus entre chrétiens et musulmans, mais entre Roland l'homme du nord et Olivier, l'homme du sud. Les deux fragments de l'épopée occitane relatent l'entrée de Roland à Saragosse et sa mort à Roncevaux. Mais si Roland entre dans la ville, c'est pour l'amour d'une princesse sarrasine qui d'ailleurs le recommande à Baphomet (Mahomet). La description de Braslimonda est digne d'un récit des Mille et une nuits, et les détails vestimentaires témoignent d'une vraie connaissance de la civilisation arabo-andalouse. Rien d'étonnant si l'on considère que les terres occitanes ont côtoyé celles d'Al-Andalus sur quatre siècles. Rien d'étonnant si Olivier, homme du sud, se déguise en sarrasin et défie Roland. Victime de son orgueil, Roland meurt à Roncevaux et c'est un sarrasin «courtrois» qui l'assiste dans ses derniers moments et le confie au Dieu des chrétiens ! L'épopée occitane nous entraîne en fait au-delà d'une exaltation guerrière, dans une aventure romanesque.

Alem SURRE-GARCIA, écrivain occitan

NASBINALS



- Région : Languedoc-Roussillon
- Département : Lozère (48)
- Altitude : de 1080 m à 1386 m
- Nbre habitants : 504 nasbinalais

Patrimoine mondial

- Inscription de la section de sentier du chemin du Puy «Nasbinals - Saint-Chély-d'Aubrac» au titre du bien «Les chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France»

Fréquentation

En 2006, 20829 touristes passés à l'office dont 11873 randonneurs ou pèlerins sur le GR®65 représentant 57% de la fréquentation.

Accès

- Gare SNCF Aumont-Aubrac (24km)
- Aéroports de Rodez-Marcillac (70km) et de Clermont-Ferrand-Auvergne
- Accès pédestre : chemin du Puy (GR®65), GR de Pays® Tour des Monts d'Aubrac

Événements

- **25 mai (dimanche le plus proche)** : Fête de la Transhumance : bal, jeux de cocagne, alligot-saucisse, montée des troupeaux décorés aux estives provenant de la basse vallée de la Lozère
- **Juin** : Marathon des Burons (42km, trois circuits)
- **Été** : marchés artisanaux

Gastronomie

- Charcuterie, alligot, viande «fleur d'Aubrac» rouge, tendre et goûteuse, fromage Laguiole (AOC), thé d'Aubrac et en apéritif : la Gentiane d'Aubrac

Loisirs

- Randonnée, raquette et ski, VTT, équitation, découverte de la flore...
- Tous commerces et services, marché tous les dimanche matin

Une commune, son patrimoine

NASBINALS. Que ce soit le marché matinal, la cohorte des cheminants de fin d'après-midi, la flânerie des touristes ou les clients attardés de l'insitution du village, le café-restaurant «Chez Bastide», Nasbinals est un de ces bourgs reculés que le modernisme aurait pu condamner mais qui, néanmoins, grouille de vie dans ses austères murs de granit gris. Niché dans un vallon du plateau de l'Aubrac, le village est cerné par les prairies d'altitude, striées de ruisseaux et délimitées par des murets de pierre sèche. C'est un pays de moraines granitiques, de plissements de terrain résultant du volcanisme. Son aspect actuel de vaste pâturage est le résultat des défrichements et du mode de vie pastoral instauré au XII^e siècle par les religieux.



Paysage d'Aubrac (Lac de Saint-Andéol) © B. DA SILVA

■ Rôle du réseau routier

Nasbinals se situe en marge d'une des anciennes voies romaines appelée *Via Agrippa*. A l'époque gallo-romaine on notait déjà une présence humaine localisée à Puech-Crémat-Bas actuellement situé sur la commune de Nasbinals. Le nom antique de ce site serait *Ad Silanum*, un *mutatio*, ou station de ravitaillement.

Vers l'An mil, grâce à l'expansion des abbayes bénédictines et de leurs dépendances, la démographie se développe et une économie pastorale s'installe. En 1074, le seigneur Robert de Saint-Urcize, descendant supposé d'une ancienne branche des Comtes de Toulouse, offre Nasbinals et son église Sainte-Marie à la puissante abbaye Saint-Victor de Marseille qui y créera un prieuré. Plus tard vers 1120, le monastère-hôpital d'Aubrac est fondé (cf. *Chemins...* n°10). Avec le prieuré de Saint-Urcize créé vers 1167 et un chapelet d'autres établissements suscités par les abbayes de Conques ou de la Chaise-Dieu, la périlleuse et sauvage traversée de l'Aubrac se trouve ainsi encadrée par ces refuges, réduisant le risque d'une nuit sans abri.

Le développement des voies de communication a fait entrer l'Aubrac dans la société moderne : il a favorisé les échanges et l'élargissement de l'horizon mental de la jeunesse. Autrefois la pauvreté poussait à l'émigration hivernale des «bras» vers la capitale. Ils étaient porteurs d'eau, marchands de bois et charbon, s'y installaient comme garçons de café, puis patrons de bar, tabac, brasserie. L'Amicale «La Nasbinalaise», créée en 1909, réunit encore cette communauté.

Le village est passé de 1867 habitants en 1886 à 504 aujourd'hui. Son monument aux morts est d'ailleurs éloquent sur l'épouvantable saignée de la guerre de 1914.

■ L'église Sainte-Marie

L'église romane Sainte-Marie (XII^e siècle) se dresse au cœur même du village. Classée MH en 1921, elle se distingue par un clocher octogonal, fleuron de l'art roman auvergnat et par son portail sud, typique du Gévaudan. L'utilisation de granit, de basalte et de roche volcanique donne une singulière élégance à l'édifice.

■ La Maison Charrier

Le notaire royal nasbinalais Marc-Antoine Charrier (1755-1793), fut élu député du Tiers-Etat en 1789 pour le Gévaudan. Il prit le commandement du mouvement contre-révolutionnaire de «l'Armée Chrétienne du Midi» chargée de défendre la liberté de la religion catholique. Après quelques escarmouches victorieuses, il est arrêté et guillotiné en 1793. Il se servait de troncs d'arbres

évidés pour en faire des canons à poudre. Sa maison natale, récemment restaurée, accueille l'Office de Tourisme du Canton de Nasbinals.

■ Un guérisseur sur le chemin

Pierronet, né en 1832 a exercé le métier de berger et de cantonnier mais il fut renommé pour son activité de rebouteux. Son don lui serait venu après qu'il ait réparé une croix tombée à terre. Une voix lui aurait dit : «à partir de ce jour tu as le pouvoir de réparer tout ce qui est brisé». Il remettait en place les membres démis ou luxés des animaux, puis s'essaya sur les hommes. Son succès, jaloué par les médecins diplômés, lui valut en 1905 une condamnation en correctionnelle pour exercice illégal de la médecine. A l'audience, Pierronet se présenta avec un agneau mal en point et lança un défi aux médecins et aux juges. Sous leurs yeux, il remit en place les articulations et les fractures de la jeune bête qui se mit alors à gambader. Pierronet ne fut plus alors inquiété par la justice.

Renommé dans le grand sud, 30 à 35 patients le consultaient quotidiennement. Sa clientèle était telle qu'un service de voitures à cheval desservait spécialement la gare d'Aumont et assurera la fortune de l'hôtellerie nasbinalaise. En 1898, ses contemporains, reconnaissants, l'élurent conseiller municipal à l'unanimité moins trois voix, puis en 1904, avant qu'il ne décide de ne pas se représenter pour raison d'âge. Décédé en 1907, un buste orné de béquilles fut érigé en son honneur sur la place du foirail.

■ Les burons et l'AOC

Les burons épars sur le plateau de l'Aubrac sont de petites constructions de granit ou de pierres volcaniques couvertes de lauze. Ils abritaient les bergers qui gardaient les troupeaux pendant la période d'estive, du 25 mai au 13 octobre, et permettaient la fabrication du fromage local (de nos jours le Laguiole AOC).



Buron sur le plateau

© OT NASBINALS

Parfois bâtis avant 1700, ils n'ont pas résisté à la modernisation agricole et aux nouvelles réglementations européennes ayant nécessité de trop coûteuses mises aux normes des exploitations de production de lait. Aujourd'hui, sur 300 burons recensés, 100 sont en ruine, 100 en état, 100 pourraient encore être sauvés. De 264 burons en activité au début des années 50, leur nombre chuta à 51 en 1964 ; les deux derniers ont cessé leur activité en 2002. Aujourd'hui, la production fromagère du Laguiole (AOC) est assurée par la Coopérative Jeune Montagne à Laguiole (ouverte à la visite).

■ L'Aligot de l'Aubrac

La tomme fraîche de l'Aubrac, caillé pressé non salé, est le premier stade de fabrication du Laguiole AOC. Elle est l'élément de base du savoureux Aligot et du Retortillat (pommes de terres risolées, persillées, recouvertes de lamelles de tomme).

Le mot «Aligot» vient du latin *aliquod*, «quelque chose à manger». Au Moyen-Âge, les pèlerins transis qui traversaient l'Aubrac étaient nourris par les moines du monastère-hôpital d'Aubrac. Ces derniers fabriquaient un pain brun à base de seigle trempés dans un brouet et mêlé à la tomme fraîche. Au XIX^e s., les buronniers perpétuaient cette tradition en remplaçant le pain par la pomme de terre.

Remerciements à Nelly, Victoria et Serge de l'Office de Tourisme, Isabelle BALDIT (Saint-Chély-d'Aubrac) et Pierre ALDEBERT (Maire de Nasbinals).

Adresses utiles

Mairie

FR-48260 NASBINALS

Tél. : +33(0)4 66 32 50 17

www.mairie-nasbinals.info

Office de Tourisme cantonal

Maison Charrier

FR-48260 NASBINALS

Tél. : +33(0)4 66 32 55 73

www.nasbinals-tourisme.fr

Bibliographie

«D'Aubrac en Vallée sur le chemin de saint Jacques», Francis NOUYRIGAT, Les Amis d'Aubrac, Editions du Rouergue, 2003

«La mémoire de burons», Jean-Paul POURADE, Renaud DENGREVILLE, Lempdes, AEDIS, 2007

«L'Aubrac par monts et par burons : 8 itinéraires de découverte», Christian ALLAIN, éditions NPL, 2007

«Aubrac, les Hautes Terres», André VALADIER et Michel VERDIER, éditions Equinoxe, 1997

«Aubrac», Francis DEBAISIEUX, éditions Debaisieux, 2007

«Un été d'Ostabat», Sophie SCHWARTZ-LISSALDE, éditions du Bon Albert, 2007.

Cet éditeur nasbinalais nous propose le récit de Sophie Schwartz-Lissalde, hospitalière à Ostabat qui a accueilli, écouté, réconforté les pèlerins du chemin du Puy, les vaillants, les écolopés, les gentils et les grincheux. Du matin au soir elle récuré, nettoie, se bat contre les punaises et l'adversité. Il s'en dégage tendresse, humour et chaleur humaine alliés à un don d'observation.

Editions du Bon Albert
Michel LOMBARD
48260 NASBINALS
bonalbert@wanadoo.fr

Lexique

Bédéliér : responsable des veaux
Buronnier : berger vivant dans le buron avec le troupeau durant l'été
Cantalès : patron des burons
Pastre : responsable des vaches
Roul : adolescent servant d'homme à tout faire/vâcher

Lire

Histoire



«**Livre des miracles de saint Gilles** (Liber miraculorum sancti Egidii). La vie d'un sanctuaire de pèlerinage au XII^e siècle», Marcel et Pierre-Gilles Girault, préface d'André Vauchez, Paradigme, 2007
Cette publication est «un heureux événement et une initiative très opportune» pour l'histoire de la sainteté et des miracles au Moyen-Age. Ce recueil de trente et un récits de miracles constitue un témoignage de premier plan sur la construction et l'aménagement de l'abbatiale de Saint-Gilles (1116-1166), sur les dévotions, les rites, les comportements des pèlerins dans le sanctuaire.

Colloque



«**De l'Occitanie à Al Andalus, aux carrefours des religions**», Cahiers de l'ISTR n°12, actes du colloque des 28 et 29 janvier 2006, 16€ port inclus
Autour d'historiens et de philosophes, ce colloque s'est attaché à l'étude des échanges entre l'Occitanie et Al-Andalus durant le Moyen-Age, c'est-à-dire de tout le contexte culturel et politique du pèlerinage compostellan. Celui-ci est évoqué comme élément de compréhension de la place des occitans dans la Reconquista. Plus pacifique est la dialectique poétique propre à tout voyageur ou quêteur de sens, tendu entre le proche et le lointain, l'ici et l'ailleurs, l'ici-bas et l'au-delà évoquée par Alem SURREGARCIA. Bartolomé BENASSAR à qui l'on doit une des meilleures études du pèlerinage compostellan interroge ici la «frontière» entre deux religions ou deux cultures comme un espace d'échanges ou d'attraction vers l'exotisme de l'autre. La grande figure du penseur majorquin Raymond LULLE ou le rôle des traducteurs juifs dans le passage des savoirs de l'orient arabe vers le monde chrétien y sont analysés. Pour se les procurer : ISTR - 8, place du Parlement 31000 TOULOUSE. Tél : 05 61 53 96 02 istr@ict-toulouse.asso.fr



Pourquoi pas ?
Intéressant
Indispensable !

Voir

■ DVD «Pas à pas - Voyage vers Compostelle»

Pourquoi marche-t-on? Aventure physique ou aventure spirituelle? Marche vers soi-même ou vers les autres? Besoin d'inscrire son histoire dans l'Histoire? C'est ce que Philippe Baron et Bernard Ollivier ont cherché à savoir en parcourant la route des étoiles, le chemin mythique de Compostelle, à la rencontre des pèlerins d'aujourd'hui, au gré des étapes de cet itinéraire prestigieux.

Bernard Ollivier est le guide de cette aventure. Il a de nombreux admirateurs dans le monde de la randonnée pour avoir raconté dans trois livres sa longue marche solitaire sur la Route de la Soie.

«Pas à pas - Voyage vers Compostelle»

Bernard OLLIVIER,
réalisateur Philippe BARON, TGA
DVD, 52 min

S'initier

■ Symbolisme fondamental

Un témoignage illustré des 3 pèlerinages sur le *camino francés* accomplis par Jean-Pierre GUIRAUD, initié à l'astronomie et à la pensée taoïste. Il s'attache à retrouver la tradition qui nous dit que le chemin de Compostelle est bien cette Voie Lactée céleste projetée sur terre, un support de perfectionnement spirituel réinterprété par le christianisme.

«Le chemin des Etoiles, symbolisme fondamental du camino francés»

J.-P. GUIRAUD, Abacus Editions, 2006.
ISBN 978-2-9108-6926-1
www.le-chemin-des-etoiles.com

■ Pédagogie de la marche

En 2007, le concours organisé par la FNASSEM a permis à de nombreux écoliers ou collégiens de s'initier à la richesse du patrimoine des «Rues et chemins». La Fédération Française de la Randonnée propose un outil pédagogique à l'usage des enseignants du primaire par un utile «Randonnée pédestre à l'école». L'ouvrage a pour ambition d'initier les enfants à la pratique de la marche qui est l'occasion de situations concrètes d'éducation à la sécurité, d'habiletés, d'observations, d'attitudes d'autonomie et de citoyenneté, de respect de l'environnement et des patrimoines, de sécurité pour soi.

«Randonnée pédestre à l'école»

Editions Revue EPS / FFR, 2007
ISBN 978-2-8671-3345-9

Voyager

■ Guide Gallimard «Midi-Pyrénées»

Après l'utile «Chemins de Saint-Jacques», Gallimard propose au vacancier curieux, un nouveau guide de tourisme culturel consacré à Midi-Pyrénées, l'art de vivre, les patrimoines, l'histoire de cet isthme entre l'Europe du Nord et le Sud. 10 propositions d'itinéraires, un encart sur l'art culinaire... Une présentation des chemins de Compostelle par l'ACIR.

«Midi-Pyrénées», Guides Gallimard

456 pages, parution : avril 2008
ISBN 978-2-7424-2126-8

■ Guide Saint-Christophe 2008

Utile complément aux guides de tourisme culturel, le Guide Saint-Christophe est un annuaire de lieux d'accueil spirituels, d'étapes vacances, pour se ressourcer dans l'atmosphère sereine des monastères, des abbayes, des maisons diocésaines, des communautés religieuses ou de simples gîtes pouvant accueillir des groupes et des particuliers. Idéal pour un parcours automobile des chemins de Compostelle en France, en Belgique, en Suisse...

«Guide Saint-Christophe 2008»,
Malesherbes Publications, 496 pages
www.mp-services.fr - ISBN 978-2-2200-5908-2

L'Aire d'Hastings (autoroute A64, Pyrénées-Atlantiques)

Parmi les aires de repos à vocation culturelle, la société des Autoroutes du Sud de la France a ouvert en juin 1992 une aire consacrée au pèlerinage vers Compostelle. Une vaste esplanade ponctuée de pictogrammes et quadrillée de chemins bordés de buis évoque les monuments-jalons des itinéraires. De forme circulaire, une succession d'espaces muséographiques évoquent le départ, la vie quotidienne du pèlerin médiéval, l'arrivée, les œuvres d'art inspirées à travers la photographie, des bornes interactives ou des reconstitutions en relief.

Elle est accessible à la fois par les automobilistes des deux côtés de l'autoroute et par un accès piéton local. En 2007, 33392 visiteurs ont apprécié cet espace qui peut constituer une halte appréciable, par exemple pour un voyage scolaire vers l'Espagne.

Entrée libre. Ouvert tous les jours de 9h à 18h du 1er octobre au 30 avril et de 8h à 20h30 du 1er mai au 30 septembre

Animer

Voici des propositions de programmation culturelle destinées aux publics sédentaires, au riverain du chemin qui croise les cheminants, aux touristes curieux, aux jeunes et aux moins jeunes. Regardez-les, écoutez-les, rencontrez-les, programmez-les !

Musique



L'ensemble **VEZIANA** donne à entendre les musiques traditionnelles de part et d'autre des Pyrénées et anime des bals traditionnels.
www.veziana.net

Théâtre



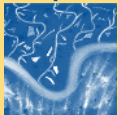
«Un jour, j'irai à Compostelle» écrit et interprété par Marie-Céline **LACHAUD**. Une femme qui est allée à Compostelle à pied repense avec distance, émotion, humour aux différents événements qui ont jalonné son périple et ont transformé sa vie. Plein d'humour, d'émotion, de tendresse... www.mariecelinelachaud.fr

Chant



«Camino de Santiago» de Philippe **CANDELON**. Un spectacle de chansons françaises ou espagnoles qui égrènent le cheminement d'une exposition de 60 photographies prises sur le Camino francés.
www.philippe-canelon.com

Expositions



«Solo Ida – All simple» du collectif de plasticiens **ARTEFACT**. Une exposition évolutive itinérante présentée dans les centres d'art ou lieux de patrimoine sur les routes de Compostelle.



«Carnet d'un peintre sur le chemin de Compostelle», aquarelles et textes de Patrick **JAGER** entre Le Puy-en-Velay et Saint-Jacques de Compostelle : une exposition d'art que l'auteur peut accompagner par une conférence témoignage ou l'animation d'un stage de réalisation de son propre carnet de voyage.



«Un artiste chinois, pèlerin de l'art, sur les chemins de Compostelle» par Ji **DAHAI** ou l'expression d'une autre vision des pèlerinages par d'autres techniques. Ji **DAHAI** anime des conférences témoignages.

Conditions : nous contacter et retrouvez-les sur notre site internet

Vie des chemins

Itinéraire de liaison

La liaison pédestre entre la Voie de Vézelay et Clermont-Ferrand a été homologuée par la Fédération Française de la Randonnée en tant que GR®300. L'ouverture des 190 km de sentier incombe à l'association des amis du chemin de Saint-Jacques de Compostelle en Auvergne. Reste maintenant à le baliser, à l'identifier comme Itinéraire Culturel, à éditer et à l'animer pour le rendre accessible à tous.

Formation Voie de Rocamadour

Une formation des prestataires de l'accueil autour du GR®652, entre Figeac et La Romieu en passant par Penne-d'Agenais et Agen est en projet. Elle visera à apporter une culture générale sur l'histoire et les patrimoines de l'itinéraire, d'initier le réseau des acteurs culturels, touristiques, institutionnels ou associatifs, de stimuler les initiatives de promotion et d'animation. Elle s'inscrit dans la suite des actions menées par le Syndicat Mixte du Pays Bourien (Lot) pour valoriser l'itinéraire dans sa linéarité.

Une fréquentation toujours en hausse

A ce jour les systèmes de comptage ne permettent pas de quantifier le nombre de marcheurs mais sont des indicateurs du taux de fréquentation dans un lieu donné. Ces chiffres sont à interpréter avec la plus grande prudence.

Saint-Jean-Pied-de-Port (64)

(Accueil des pèlerins)
2006 : 25630 pèlerins ayant tamponné leur crédencial.
2007 : 31180 pèlerins (+22%)

Albergues adhérentes à la Fédération des Associations Espagnoles

2006 : 434 714 nuitées
2007 : 453 838 nuitées (+4,5%)

Saint-Jacques de Compostelle (ES)

(Bureau des pèlerins)
2006 : 100 377 pèlerins ayant demandé la Compostela
2007 : 114 026 pèlerins (+14%)

Merci aux associations, hébergeurs, et OTSI en France qui ont bien voulu nous communiquer leurs bilans de fréquentation.

Accueil des publics

Du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le vendredi jusqu'à 17h

●
Centre de ressources

Conseils, documentations

Bibliothèque
(consultation sur place)

Ingénierie culturelle

Crédencials, affiches à la vente

●
Direction
Antoinette MAYOL

Secrétariat
Séverine BOLLE

Renseignements cheminants,

Relations hébergeurs
Catherine WEBER
cheminants@wanadoo.fr

Recherche, Patrimoine,
Relations adhérents
Sébastien PENARI
sebastien.penari@wanadoo.fr

Communication,
Bulletin, Internet, Cartographie
Sylvain VAISSIERE
sylvain.vaissiere@wanadoo.fr

Conseiller spirituel
Père Jakez CHILOU, Marseille

Conseillers scientifiques
Rachid AMIROU,
Aline TOMASIN,
Christine JIMENEZ

Photographe
Jean-Pierre SALMON

Marcheur conseil
Guy BOUIN

●
ACIR COMPOSTELLE
4 rue Clémence Isaure
FR-31000 TOULOUSE

Métro Esquirol
Tél. : +33(0)5 62 27 00 05

chemins.de.compostelle@wanadoo.fr
www.chemins-compostelle.com

Vie de l'Association

■ Pour une gouvernance responsable des itinéraires



Claude HÛE (Vice-présidente de la FFR) et Pierre LACOMBE (Vice-président de l'ACIR) signent la convention-cadre.

Les exigences posées par les labels internationaux, «Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe» et «patrimoine mondial de l'UNESCO», s'accommodent mal d'une gestion trop subjective. Dans cette perspective, le 13 octobre 2007, lors de son 38^e Congrès National, la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et l'ACIR Compostelle ont signé une convention cadre. Elle a pour objet d'établir une stratégie commune d'actions visant à créer, pérenniser, aménager, valoriser et promouvoir les itinéraires compostellans homologués GR[®] (sentiers de Grande Randonnée[®]). Elle se traduira par des réalisations en matière de communication, édition, animation, homologation, formation, signalisation... Ce partenariat vient consolider les efforts accomplis depuis 40 ans pour l'ouverture des sentiers par le réseau des bénévoles de la FFR. Il refonde une collaboration fructueuse dont résultent l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial ou les revitalisations du chemin d'Arles GR[®]653 et du chemin alternatif par Rocamadour GR[®]652.

Cet accord est un jalon supplémentaire sur la route d'une gestion nationale, professionnelle et raisonnée des itinéraires compostellans en appui de l'implication affirmée de la puissance publique que sont les Régions, les Départements et les Communes.

■ Pour une itinérance responsable sur les itinéraires

La Région Midi-Pyrénées organise du 24 mai au 1er juin la 3^e édition des Journées Nature auxquelles l'ACIR apporte son concours culturel. Placé sous le thème de «l'eau», cet événement donne lieu à de nombreuses manifestations déclinées sur tout le territoire régional. L'occasion pour chacun d'adopter une conduite éco-citoyenne au quotidien, de prendre conscience des enjeux de protection de l'environnement en faveur du développement durable. Des objectifs clairs : modifier nos comportements, résorber notre impact sur l'environnement.

• **Abbaye de Combelongue, Rimont (09)** - Samedi 24 mai 2008 à partir de 18h (entrée payante : 3€) : «Polit Mes de Mai - Beaux jours de Mai», déambulation poétique et musicale dans les jardins de l'Abbaye à propos de «l'eau, la nature, les oiseaux et la musique» dans les poésies persane, arabo-andalouse et occitane. Lectures en langue originale et traduction (persan, arabe, occitan, français). Proposé par A. SURRE-GARCIA, la fondation Occitania et J.-L. MIRGUET-AVANZI.

• **Léguevin (31)** - Du 25 au 31 mai 2008 : randonnées accompagnées sur le chemin de Compostelle, expositions, nettoyage de berges, initiation à la pêche, etc.

• **et aussi** : Randonnées accompagnées en Vallée du Rioumajou (65) par l'Association des Amis de Saint-Jacques en Hautes-Pyrénées à la découverte du milieu montagnard et du refuge pèlerin du Rioumajou - Rando Occitanes[®] à Montfort (32) - Randonnée naturaliste, circuit de découvertes des sources et des fontaines à Lauzerte (82) - Découverte des canaux toulousains par Rando-Plaisir (31)...

Journées
Nature
de Midi-Pyrénées

Pour en savoir plus : www.journeesnature.midipyrenees.fr et www.chemins-compostelle.com



Créée en 1990 à l'initiative de la Région Midi-Pyrénées, l'ACIR Compostelle a pour mission de définir et de mettre en œuvre une coopération interrégionale et transnationale permanente pour l'étude, la reconnaissance, la revitalisation et l'animation des anciennes voies de pèlerinage. Elle est soutenue par la Région Aquitaine, la Région Languedoc-Roussillon, la Ville de Toulouse et des collectivités locales.



Pour une bonne définition de l'accueil

Le phénomène d'itinérance vers Compostelle et l'engouement pour la pratique de la randonnée (près d'un français sur quatre) suscitent une nouvelle vocation : l'envie d'accueillir des cheminants.

Aux côtés des mairies, associations ou communautés religieuses de plus en plus de particuliers souhaitent «participer» à cette itinérance en proposant le gîte et/ou le couvert. Il s'agit donc d'encourager ces initiatives, en orientant ces porteurs de projets vers une démarche respectueuse des réglementations et d'enrayer la multiplication des accueils non déclarés, nuisibles aux règles de la concurrence et posant, souvent, des problèmes d'assurance, d'hygiène et de sécurité. Si ce désir participe d'un bon sentiment, l'amateurisme peut aussi occasionner des déconvenues. Il convient de ne pas oublier que l'accueil s'inscrit dans le cadre du développement économique local et d'une légitime création d'emplois.

Les chambres d'hôtes - Définition

«Les chambres d'hôtes sont des chambres meublées situées chez l'habitant en vue d'accueillir des touristes, à titre onéreux, pour une ou plusieurs nuitées, assorties de prestations. Le nombre de chambres proposées à la location dans la même habitation est limité à cinq chambres et quinze personnes.

Elles répondent aux conditions suivantes :

- être située chez l'habitant, dans sa résidence (même corps de bâtiment ou bâtiment annexe) ;
- être louée à la nuitée à usage touristique, la location étant assortie de prestations comprenant au moins la fourniture du petit-déjeuner, du linge de maison et un accueil assuré par l'habitant ;
- être meublée et comporter tous les éléments meublés indispensables pour une occupation normale par le locataire ;
- répondre aux réglementations en vigueur dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de la salubrité ;
- disposer d'un accès à un WC et à une salle d'eau équipée d'un lavabo et d'une douche ou d'une baignoire ;
- disposer d'un moyen de chauffage assurant une température de 19°C.»

(Code du Tourisme)

■ Les chambres d'hôtes

Dans la variété des hébergements situés sur les chemins de Compostelle, le confort des chambres d'hôtes répond à l'attente d'une catégorie de publics dite «randonneurs-touristes». Elles comblent parfois le déficit en capacité d'accueil dans les gîtes d'étape et constituent un lieu de rencontre privilégié entre le sédentaire et le cheminant (cf. *Chemins...* n° 11 et 12. Enquête QAPPA-BVA menée en 2003).

■ La réglementation

Depuis le 3 août 2007, le décret n° 2007-1173 (loi du 15 avril 2006 n° 2006-437) réglemente l'activité de location de chambres d'hôtes. Le législateur donne enfin une définition juridique ainsi qu'une réglementation. Les objectifs sont clairs : transparence de l'activité, rétablissement d'une concurrence loyale et cohérence des réglementations applicables à un produit touristique. La «chambre chez l'habitant» n'existe pas en droit.

Le loueur doit déclarer son activité de location à la mairie de la commune d'habitation.

A défaut de déclaration, il est passible d'une contravention de 5^e classe. L'amende s'élève à 1500€ (3000€ en cas de récidive). Cette déclaration (formulaire Cerfa n°13566*01) comporte l'identité et l'adresse du déclarant, le nombre de chambres en location, la capacité maximale de personnes accueillies, la ou les périodes prévisionnelles de location. Elle peut être adressée soit par voie électronique, soit par lettre recommandée, soit par dépôt en mairie. Par ailleurs, tout changement d'informations fait l'objet d'une nouvelle déclaration (nombre de chambre, cessation d'activité, etc).

Le maire doit ensuite accuser réception du formulaire au loueur et doit communiquer toutes les données récoltées, une fois par an au Préfet de Région, aux Présidents du Conseil Régional et du Conseil Général. Cette liste est consultable en mairie.

Réforme du classement des hébergements touristiques

Le Secrétaire d'Etat au Tourisme a engagé une réflexion en vue de la réforme du classement des hébergements touristiques.

Il s'agira de moderniser les critères et la procédure de classement des hébergements de tourisme. Seront pris en compte le développement durable, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la qualité des services,...
Affaire à suivre en 2008.

Qui fait quoi ?

Les Comités Départementaux du Tourisme (CDT) sont les premiers interlocuteurs à privilégier par les porteurs de projet pour :

- connaître la réglementation,
- s'informer sur les labels et les aides publiques,
- définir son activité,
- étudier la viabilité du projet

Les Conseils Généraux et les

Conseils Régionaux soutiennent les projets de création ou la modernisation des hébergements à usage locatif touristique selon leurs propres modalités. L'utilisation d'énergies renouvelables (chauffe-eau solaire, panneaux photovoltaïques, etc) ou de techniques visant à protéger l'environnement sont de plus en plus prises en compte. Se renseigner auprès des CDT et des CRT.

A télécharger

Un cadre juridique pour les chambres d'hôtes :

- www.tourisme.gouv.fr
Chemin d'accès : professions touristiques > secteurs d'activité > l'hébergement > chambres d'hôtes > définition

Créer des chambres d'hôtes

- <http://pro.tourisme-aveyron.com>
Guide du créateur par le Comité Départemental du Tourisme de l'Aveyron

Sources internet

- www.minefi.gouv.fr
- www.douane.gouv.fr
- www.agriculture.gouv.fr
- www.impot.gouv.fr
- www.urssaf.fr
- www.apce.com
- www.securite-sociale.fr
- www.acfci.cci.fr
- www.droit-du-tourisme-rural.com
- www.paquethygiene.com

Sur le portail national de connaissance du tourisme :
Veille info tourisme
(www.veilleinfotourisme.fr)

«Mesure du poids socio-économique des meublés et des chambres d'hôtes labélisées» (septembre 2005)

- Parc de chambres chez l'habitant labélisées (Gîte de France, Clévacances, accueil Paysan,...) en 2004 : 34 600 soit 67 000 lits

- Evolution du parc des chambres, labélisées Gîte de France, en 15 ans : 12 000 à 29 600

- Estimation du nombre de chambres d'hôtes non labélisées (selon l'Inventaire Communal de 1998) : 65 000

- Pourcentage de chambres labélisées Gîtes de France qui proposent la table d'hôtes : 39%

«Le mémento du Tourisme 2007, Offre d'hébergement»

- Estimation du nombre de chambres d'hôtes labélisées en 2007 : 36 900 soit 73 800 lits

Le nombre de création de chambres d'hôtes est en évolution constante et répond à une demande réelle.

Le regard porté par les étrangers sur l'accueil des français

«L'art d'accueillir – Cultures et pratiques de l'accueil des touristes en France» (à télécharger sur le portail de la Veille info tourisme).

Ce rapport se base sur la définition de M. Kenneth Hudson : «L'accueil, c'est la création d'une atmosphère dans laquelle le visiteur se sent attendu et désiré», pour explorer les pratiques et les situations d'accueil.

Il révèle le besoin d'actualiser le concept de l'hospitalité à la française, dont un paragraphe est consacré. Citons : «le terme de «hospitalité», très utilisé aujourd'hui en anglais, est plutôt obsolète en français, comme s'il s'agissait d'une pratique médiévale tombée en désuétude et sans perspectives d'applications contemporaines. Sourire, empathie avec le visiteur étranger, attitude d'accueil sont des marques de civilité et d'ouverture, mais ils ne semblent pas être perçus comme des marques d'hospitalité élémentaires, auxquelles tout visiteur étranger pourrait s'attendre.»

Cette étude porte donc sur l'analyse du comportement des français et non spécifiquement des professionnels du tourisme.

Pour une bonne définition de l'accueil

Le loueur est dans l'obligation d'informer le consommateur par un affichage des prix T.T.C. Le tarif ne doit pas différencier la nuitée et le petit-déjeuner. Il doit faire apparaître la taxe de séjour. Les tarifs doivent être affichés à l'entrée de l'immeuble, à la réception et au dos des portes des chambres. Il existe une tolérance à cet affichage intérieur si le loueur ne possède pas de lieu de réception.

Une **note détaillée** doit être établie pour un achat de prestation de services, quel qu'en soit le montant. Elle est réalisée en deux exemplaires : l'original est remis aux clients et le double est conservé par le loueur pendant 2 ans (pour votre comptabilité, il est recommandé de conserver ces justificatifs au minimum 3 ans, au maximum 10 ans).

Des contrôles sont effectués par la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DDCCF). Tout manquement à la réglementation relative à l'information du client peut être sanctionné par une amende de 1500€.

L'obligation d'affichage relatif à l'interdiction de fumer, pour les lieux fermés et couverts accueillant du public. Une signalisation (avec un message sanitaire de prévention) doit être apparente à l'entrée et à l'intérieur du bâtiment (les contrevenants seront passibles d'une amende : pour le fumeur de 68€ et pour le loueur de 135€).

Les locaux d'habitation doivent respecter les réglementations en vigueur dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de la salubrité. Ici, il s'agit de respecter le Règlement Sanitaire Départemental (RSD), propre à tout local d'habitation, dont les grandes lignes prévoient : l'entretien général du bâtiment (intérieur, extérieur et abords), ménage quotidien pour prévenir tout risque d'insalubrité (évacuation des déchets), l'agencement d'un chauffage, d'une aération, de la ventilation, d'un éclairage naturel, de l'eau potable, de l'évacuation des eaux

usées et pluviales, l'aménagement d'au moins un cabinet d'aisance pour 10 personnes, le respect des normes de superficie des pièces et de l'isolation acoustique, thermique et d'étanchéité, la mise en conformité des installations d'électricité et de gaz,...

Les chambres d'hôtes ne sont pas, pour le moment, considérées comme des ERP (Etablissement Recevant du Public). Cependant, le loueur doit prévenir tous risques concernant la sécurité incendie. Par ailleurs, une proposition de loi est à l'étude pour rendre obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation.

Pour le service du petit-déjeuner, le loueur doit disposer (et afficher) d'une licence de 1^e catégorie : débits de boissons sans alcool (eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés, limonades, infusions, lait, café, thé, chocolat,...) à consommer sur place (débit ordinaire et saisonnier). Des démarches administratives sont à effectuer avant le début de l'activité, auprès du service des douanes (une déclaration fiscale à la recette des Douanes).

L'obligation d'informer son assureur de la mise en location de certaines pièces et des éventuelles prestations complémentaires à cette activité (organisation de randonnée, vélo mis en location, service de table d'hôtes,...). Votre assureur vous proposera un contrat adapté.

Depuis 1999, le loueur doit faire remplir une fiche individuelle de police (disponible en préfecture) à tout client étranger et la remettre le jour même aux autorités.



© S. VAISSIERE/ACIR

■ Le statut, le régime juridique et les obligations fiscales

L'arrêté ne prévoit pas de statut juridique. Il s'agit alors de savoir si l'activité est exercée à titre professionnel (et donc habituel) ou occasionnel (en complément d'une activité professionnelle). Si le loueur réalise plus de 23 000€ de recettes annuelles et retire au moins 50% de son revenu, il doit s'inscrire au RCS (Registre des Commerces et des Sociétés) et choisir un statut juridique d'entrepreneur (entreprise individuelle, SARL, EURL, SNC,...). Se renseigner auprès du CFE (Centre de Formalité des Entreprises) qui dépend généralement de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).

Si l'activité d'accueil est accessoire (en complément d'une activité professionnelle principale qui n'entre pas dans le champs du Code du Commerce), il n'a pas d'obligation d'inscription au RCS. Attention ! La réponse varie selon votre interlocuteur. En outre, la question a été posée à l'Assemblée Nationale (JO du 18/09/07 page 5607), en réponse : «Le Ministre délégué au Tourisme nuance le propos en précisant que l'inscription n'est pas systématique et dépend du statut du loueur, en particulier du caractère accessoire de l'activité et du complément qu'elle représente par rapport à une autre activité professionnelle.» Affaire à suivre...

La déclaration fiscale dépend de votre statut juridique et du montant de la recette. Pour la grande majorité des loueurs il s'agira de **Pimpot sur le revenu au titre des BIC** (Bénéfice Industriel et Commerciaux). Le régime d'imposition dépendra alors du chiffre d'affaires (micro-entreprises, forfait, réel simplifié et réel normal). Un loueur qui déclare une recette brute inférieure à 760€/an ne sera pas imposable. Pour toutes questions : s'adresser à votre centre des impôts. Cas particulier : les agriculteurs relèvent de dispositions spécifiques.



© C. WEBER/ACIR

■ Les taxes et autres impôts

• Les impôts locaux :

La taxe foncière est due par tout propriétaire au 1^{er} janvier. Sur le même avis d'imposition, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera à payer.

Sauf cas particulier, les loueurs sont exonérés de la taxe professionnelle si l'activité est occasionnelle et si la location concerne la totalité ou partie de l'habitation personnelle. Mais ils doivent payer la taxe d'habitation. Pour 2008, une chambre d'hôtes située en zone de revitalisation rurale peut bénéficier d'une exonération.

• **La taxe de séjour** est instituée par la commune (et leurs groupements) qui choisissent ensuite de l'assujettir de manière forfaitaire ou non (le barème s'étend de 0,20€ à 1,50€ par personne et par nuit, selon la nature de l'hébergement).

• **La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)** : sauf cas particulier, les loueurs non inscrits au RCS sont exonérés de cette taxe et donc ne peuvent la récupérer.

• **Les cotisations et contributions sociales (allocations familiales, CSG, CRDS, ...)** : a priori sont exonérés ceux qui ne sont pas professionnels. Toutefois un débat existe : faut-il assimiler tous les loueurs à des travailleurs indépendants ? Dans ce cas, un plafonnement est prévu (décret n°2007-290 et 966).

• D'autres impôts spécifiques existent pour lesquels la majorité des particuliers-loueurs ne sont pas concernés tel que l'impôt sur les sociétés ou l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

Accueillir : une vocation à tout prix

S'il est une prestation suggestive et non quantifiable, c'est bien le plaisir de recevoir... et l'envie de rencontrer. Nombreux sont les porteurs de projets qui souhaitent se lancer dans l'accueil des pèlerins pour participer à la vie du chemin, «mettre une pierre à l'édifice», «rendre ce que l'on a reçu». Cela sous entend, que l'hébergeur est déjà sensibilisé aux attentes des cheminants : répondre à ses besoins primaires et immatériels. Rappelons qu'en partant sur les chemins, en réalisant cette marche au long cours, le pèlerin se met en rupture avec son quotidien (son entourage et ses habitudes) et avec le confort rassurant de sa maison.

L'essentiel est donc la qualité de l'accueil, c'est-à-dire non seulement la prestation proposée (qualité du couchage pour permettre un repos compensateur et mise à disposition de services simples : cuisine, chauffage, douche chaude...), mais aussi les échanges et la chaleur humaine investis dans cet accueil des passants vers Compostelle.

L'acte d'accueillir relève d'une qualité innée et complexe, essentielle pour le loueur, puisqu'il faut savoir :

- être disponible, ouvert, à l'écoute, curieux, convivial, pédagogie, relais d'information,
- partager : ses sentiments, son savoir, sa culture ou ses connaissances, son histoire, son quotidien,
- s'organiser, être toujours «en forme» (physique et morale), adapter son mode de vie (et celui de son entourage).

Ainsi la relation entre accueillant (qu'il soit ou non professionnel) et accueilli (qu'il soit considéré comme touriste, voyageur ou pèlerin) constitue un lien social d'importance digne de répondre à notre recherche commune du bonheur.



© S. VAISSIERE/ACIR

L'accueil en citation

• **Père IHIDOU, «Le devoir et le privilège d'accueillir»** : «(...) J'ai perçu d'emblée la richesse qu'ils portaient en eux, la quête humaine, parfois spirituelle qu'ils exprimaient (...). Alors je vous le demande : comment ne pas accueillir ? Comment ne pas être à l'écoute ? Comment ne pas partager leurs questions et leur quête ? Comment ne pas être leur partenaire et leur complice ? Le peu de temps qu'on leur donne est sublime. Derrière chaque visage, il y a quelque chose d'unique à recevoir. C'est bien plus, une chance, un privilège.»

• **Rachid AMIROU**, «La langue française offre ce terme troublant, banal et pourtant profond : hôte. Il désigne celui qui est reçu mais aussi celui qui reçoit.»

• **Rachid AMIROU, «Imaginaire touristique et sociabilités du voyage», PUF, p249** : «(...) on constate chez les vacanciers une demande de prise en charge affective. L'attente des clients ne concerne pas uniquement la qualité des services, mais plutôt la coloration "psychologique" des prestations. On attend du personnel hôtelier une attitude bienveillante, une disponibilité permanente et une protection contre les incertitudes du monde extérieur "exotique". Beaucoup de veuille de nuit (...) se retrouvent ainsi investis, souvent contre leur gré, d'une fonction de conseiller matrimonial, de confident ou de parent de substitution.»

• **Thérèse WIART-ROBERTSON, «Compostelle ou la vie réenchantée», mémoire de maîtrise p. 43** : «Si l'on se place du point de vue de l'hospitalité, religieux ou plus profane, le rôle ressort plus du don que de la simple fonction, sans quoi certaines choses seraient inexplicables, le nombre de postulants, par exemple, à cet emploi où l'on ne gagne pas d'argent. Il faut bien que les "bénéfices" soient ailleurs. Il m'est apparu en tout cas que dans la démarche générale du pèlerinage, l'hospitalier est l'alter ego du pèlerin (...). p. 46 : «pour l'essentiel, l'hospitalier est un "passeur" : passeur de paroles et de gestes rituels et "commutant" dans l'échange-don, il remplit un rôle fortement symbolique ; recevant, il donne et donnant, il reçoit au centuple. (...)»

Pour une bonne définition de l'accueil

■ Les tables d'hôtes

Actuellement, le législateur n'a pas défini cette prestation. Par contre, cette activité répond à des réglementations en matière de santé publique, d'hygiène, de sécurité alimentaire et de concurrence. Elle peut alors se caractériser comme l'action de servir à la table familiale un repas traditionnel aux clients de la chambre d'hôte. Pour se différencier de l'activité du restaurateur, le prestataire réalise le service :

- uniquement pour ses clients : en complément de l'activité d'hébergement,
- à la table familiale : le nombre de place assise ne peut dépasser la capacité d'accueil des chambres d'hôtes (donc au maximum 15 places)
- un repas traditionnel : un seul menu est proposé et composé de préférence avec des produits du terroirs.
- **L'obligation de suivre la réglementation relative à l'hygiène des aliments** : se référer au «Paquet hygiène» (nouvelles dispositions européennes en vigueur depuis le 01/01/06). Cela concerne tant l'entretien quotidien global (hygiène personnelle, les diverses installations et leurs aménagements, outils, équipements, déchets, eau potable, etc.) que la protection des denrées alimentaires (les conditions d'entreposage, le maintien et le contrôle des conditions de température, leur manipulation et préparation...). Il s'agit ici de garantir la sécurité sanitaire des produits, et non d'obliger le prestataire à investir dans une cuisine professionnelle.
- **Une déclaration d'activité auprès de la Direction Départementale des Services Vétérinaires (DDSV) est obligatoire**, à déposer au maximum un mois après l'ouverture de l'établissement (cette direction peut conseiller sur plan de l'aménagement de votre cuisine). Des contrôles peuvent être effectués par la DDSV, la DDCRF ou la DDASS.



© CRT Limousin / ACIR

• **L'affichage du prix TTC du menu doit être présenté à l'intérieur.** Une précision : selon les directions consultées il semble qu'un affichage extérieur soit proscrit car il porterait à confusion et engagerait une concurrence face aux restaurateurs.

L'affichage doit préciser le contenu du menu et des boissons associés. Enfin, le prix de cette prestation doit être reporté sur la note détaillée.

- **L'obligation d'obtenir auprès des services des Douanes, la petite licence de restauration** (le deuxième groupe permet le service du vin ou de la bière), pour vendre des boissons exclusivement à la clientèle des chambres et à consommer comme accessoire à la nourriture.
- l'inscription au RCS dépend (pour le moment) du caractère habituel ou occasionnel de l'activité.

■ Conclusion

Les textes législatifs existants ne répondent pas intégralement à toutes les questions. Ainsi, pour éviter les trop larges interprétations, des précisions et autres dispositions réglementaires devraient voir le jour au cours des prochaines années.

Enfin, deux aspects importants, n'ont pas été traités ici : la motivation du loueur et les revenus tirés de l'activité. Puisqu'il est quasiment impossible de dégager un vrai salaire de ce travail, nous dirons simplement que la seule vraie rentabilité d'une chambre d'hôtes est le bénéfice tiré par le plaisir d'accueillir et le profit généré par les différentes rencontres.

■ *A suivre...*